

**Cette épreuve servira également à départager les coureurs ex aequo lors du classement final du challenge**

Inscriptions possibles : [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)  
Résultats publiés sur [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

Course : 13 € (15 € le jour même)

Marche : 10€

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Date de naissance : ..... Sexe : ..... Nationalité : .....

Fédération sportive : .....

Licence n° : ..... date d'obtention : .....

Club départemental : .....

**Bulletin à renvoyer accompagné du règlement:**

Comité des Fêtes – 79 av de la Mairie 74970 MARIGNIER  
Tél Fax : 04 50 34 62 45 – Mail : [vie.associative@marignier.fr](mailto:vie.associative@marignier.fr)

Horaires d'ouverture du Comité :  
mercredi et vendredi de 13h30 à 19h, et samedi de 8h30 à 12h.

*Conformément aux règlements des courses HORS STADE articles 11,1 et 11,2, les dossards ne seront délivrés que contre :*

*- pour les licenciés d'une Fédération Sportive : le bulletin d'inscription complet signé + une photocopie de la licence,  
- pour les non-licenciés : le bulletin d'inscription signé + un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course pédestre en compétition, datant de moins d'un an ou de sa photocopie certifiée conforme.*

*Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.*

*Responsabilité civile : les organisateurs, leurs préposés, les concurrents et participants valablement engagés, sont couverts par une police souscrite auprès de la société Aviva assurance à Cluses, police n° 75853428.*

**Date et signature :**



**Cette épreuve servira également à départager les coureurs ex aequo lors du classement final du challenge**

Inscriptions possibles : [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)  
Résultats publiés sur [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

Course : 13 € (15 € le jour même)

Marche : 10€

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Date de naissance : ..... Sexe : ..... Nationalité : .....

Fédération sportive : .....

Licence n° : ..... date d'obtention : .....

Club départemental : .....

**Bulletin à renvoyer accompagné du règlement:**

Comité des Fêtes – 79 av de la Mairie 74970 MARIGNIER  
Tél Fax : 04 50 34 62 45 – Mail : [vie.associative@marignier.fr](mailto:vie.associative@marignier.fr)

Horaires d'ouverture du Comité :  
mercredi et vendredi de 13h30 à 19h, et samedi de 8h30 à 12h.

*Conformément aux règlements des courses HORS STADE articles 11,1 et 11,2, les dossards ne seront délivrés que contre :*

*- pour les licenciés d'une Fédération Sportive : le bulletin d'inscription complet signé + une photocopie de la licence,  
- pour les non-licenciés : le bulletin d'inscription signé + un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course pédestre en compétition, datant de moins d'un an ou de sa photocopie certifiée conforme.*

*Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.*

*Responsabilité civile : les organisateurs, leurs préposés, les concurrents et participants valablement engagés, sont couverts par une police souscrite auprès de la société Aviva assurance à Cluses, police n° 75853428.*

**Date et signature :**



# 37<sup>ème</sup> GRIMPEE DU MÔLE

DIMANCHE 9 JUILLET 2017



## Challenge Running Conseil

Comptant pour le challenge haut-savoyard de la montagne

UN BON ENTRAÎNEMENT POUR ATTAQUER LES TRAILS !

Course Everest 2017

Parking à l'espace  
d'animation,  
262 av du Stade

Organisé par  
le Comité des Fêtes  
et la Municipalité

TOUTES CATÉGORIES "COUREUR"  
CATÉGORIE "MARCHEUR"

# MARIGNIER

# 37<sup>ème</sup> GRIMPEE DU MÔLE

DIMANCHE 9 JUILLET 2017



## Challenge Running Conseil

Comptant pour le challenge haut-savoyard de la montagne

UN BON ENTRAÎNEMENT POUR ATTAQUER LES TRAILS !

Course Everest 2017

Parking à l'espace  
d'animation,  
262 av du Stade

Organisé par  
le Comité des Fêtes  
et la Municipalité

TOUTES CATÉGORIES "COUREUR"  
CATÉGORIE "MARCHEUR"

# MARIGNIER